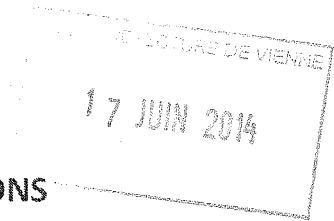




N° 14.29
DECISION BUDGETAIRE
MODIFICATIVE N° 1 POUR 2014



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 28 mai 2014, s'est réuni en session ordinaire à Heyrieux, le 11 juin de l'an deux mille quatorze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY

Nombre de membres en exercice : 105 titulaires Votants : 102

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (42)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (15)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (14)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (7)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (24)

2 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. ROSTAING Frédéric, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Dans le cadre de l'exécution du budget 2014, il convient de procéder à l'ajustement de quelques crédits pour prendre en compte des données non connues à l'élaboration de ce budget.

Il s'agit à la demande de la trésorerie de pouvoir passer quelques écritures de régularisation sur des annulations de titres et des intérêts moratoires.

Il est donc proposé les virements de crédits suivants :

022	Autres dépenses imprévues	- 20 000,00
011/6711	Intérêts	+ 10 000,00
011/673	Annulation de titres antérieurs	+ 10 000,00

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 11 juin 2014

Henri LEVY,
Président

